



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

SECTION DU RHONE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE N° 2

Du 7 juillet 2011

Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

Les élus FO DGFIP vont une nouvelle fois vous lire une déclaration liminaire.

Croyez bien que ce n'est ni un plaisir ni un alignement sur les usages de nos camarades de la Filière Fiscale...

Force est de constater que nous avons l'impression que c'est devenu le seul moyen de faire entendre notre voix et de vous faire remonter le malaise ambiant à la DRFIP du Rhône..

Les administrations du Trésor Public et de la DGI ont toujours su s'adapter aux réformes constantes que leur imposait le gouvernement jusqu'à maintenant. Mais là, non seulement les réformes s'enchaînent sans discontinuer mais la RGPP et son corollaire des suppressions d'emplois massives viennent encore fragiliser nos services , pour preuve les 3 tentatives de suicide en 15 jours sur Bercy .

Les groupes de travail sur les risques psychosociaux ou sur les conditions de travail peuvent définir des tableaux de veille social ou des procédures d'alerte....Tout cela n'est qu'emplâtre sur jambe de bois !!

La seule solution demeure l'arrêt des suppressions d'emplois et la définition d'un nombre d'emploi suffisant pour que les agents puissent accomplir l'ensemble de leur mission .

Nos collègues de la gestion Publique partagent largement un sentiment d'abandon, en terme de métier et de règles de gestion.

A compter de septembre nous entrons dans les nouveaux statuts des Finances Publiques qui n'apportent rien aux contrôleurs. La Gestion Publique voit ses règles profondément changer pour ressembler curieusement à celles de la Filière Fiscale...

Si nous n'avions pas l'habitude d'organiser de réunions de cadrage des calendriers, nous aurions pu saluer cette initiative si elle ne s'avérait pas complètement inutile puisque la Direction ne respecte ni les dates fixées ni les calendriers nationaux et prévient les élus tardivement.

Le calendrier concerté ne doit pas être, monsieur le président, qu'un alibi du dialogue social.

Vous avez décalé les CAP locales d'affectation pour septembre 2011 au motif de son importance et d'une date de mouvement tardif. En 2010 le mouvement national est sorti à la même date le 16 juin et comptait déjà une vingtaine de mouvements ...d'où notre étonnement .

Concernant cette réunion, vous nous présentez un état des vacances d'emplois mais certains postes sont absents alors qu'au vu de la situation des effectifs de juin et des mutations prononcées elles existent, notamment sur les postes de L'ABRESLE -ECULLY...

En outre un emploi manquant dans une trésorerie de petite taille est un réel handicap surtout quand il n'est plus compensé par l'équipe de renfort départementale dont les missions sont de plus en plus courtes et limitées.

L'activité SPL se limite à 35% sur les 6 premiers mois de 2011 et en juillet seuls 5 postes mixtes vont bénéficier de renfort.

Concernant les affectations sur la DRFIP, les élus avaient déjà évoqué le problème à une CAP précédente.

Nous n'avons pas connaissance des mutations internes sur la Direction, seulement des vacances et vous nous demandez de valider des affectations internes ou externes sur ces services mais qui peuvent être en concurrence avec des demandes de collègues.

Pendant la période de convergence encore 2 ans, les règles de la Gestion Publique continuent à s'appliquer que ce soit au niveau national ou local. Les mutations doivent être traitées en fonction de l'ancienneté de la demande et au niveau du département les internes sont traitées avant les arrivées externes avec une attention particulière pour les prioritaires.

Les affectations se font sur les postes. Si on peut accepter que le CSP et le SFACT soient clairement identifiés dans les demandes compte tenue de leur importance , il n'en est pas de même pour les services de la DRFIP où la seule précision concerne la localisation Charité ou Vivier Merle.

Sur les appels à candidature pour la DISI, nous n'en avons pas trouvé trace ...

Sur Ulysse Rhône rien entre novembre 2010 pour la délégation des services sociaux et le 15 juin 2011 : pour le PRS...sur Ulysse national, rien non plus...sur Magellan il est inaccessible ? ? ? ?

Quid des emplois prélevés sur le service RH

Quid des compétences métiers pendant la période de convergence jusqu'en 2014

Quid de l'image donnée aux agents de la filière Gestion Publique

Les représentants FO DGFIP